

Fiche de synthèse

Classe de Seconde – Histoire

THÈME 1 : Le monde méditerranéen, empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Chapitre 1 : La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines.

Éléments du programme :

Ce chapitre vise à rappeler que **l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe**.

On peut pour cela :

- Distinguer des temps, des figures ou des **constructions politiques** ayant servi de référence dans des périodes ultérieures ;
- Montrer comment Athènes associe **régime démocratique** et établissement d'un **empire maritime**.
- Montrer comment Rome établit un **empire territorial immense** où s'opère un **brassage de différents héritages culturels et religieux méditerranéens**.

Notions en relation avec le programme :

Civilisation.

Empire.

Démocratie.

Vocabulaire mobilisé dans le traitement de la notion :

Cité.

Citoyen.

Misthos.

Magistrat.

Ecclesia.

Ostracisme.

Métissage voire syncrétisme.

Consul.

Sénat.

Édit.

Problématique :

Comprendre quel héritage les grandes civilisations de l'Antiquité ont laissé dans la culture européenne.

Pas de formulation d'une question globale mais approche par plusieurs problématiques ciblées (voir document professeur).

Capacités travaillées :

Construire une argumentation historique ou géographique : Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

Contextualiser : Mettre en relation le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

L'argumentation est la capacité centrale en histoire-géographie. Trop souvent néanmoins, les élèves peinent à dépasser la description ou la narration pour mobiliser les faits à des fins

d'argumentation. Alors que les élèves abordent le lycée général et technologique puisque ce thème est le premier traité en histoire, au plus le deuxième de l'année si l'enseignant a commencé par une séquence de géographie, il semble essentiel de reprendre avec eux les principes et les méthodes fondamentaux de cette capacité. Dans l'idée d'une progressivité interne à la séquence, le travail s'étend sur six heures et propose tour à tour aux élèves de répondre à une problématique par des propos généraux, de prouver des idées par des exemples, d'analyser une trace écrite proposée par le professeur qui intègre ces deux éléments constitutifs d'un écrit argumenté, pour finir par produire eux-mêmes ce type de travail. Cette première séquence permet ainsi de donner aux élèves des éléments qui peuvent constituer une fiche-méthode, non pas comme un document dissocié du travail conduit en classe, mais comme la résultante des différentes approches mises en œuvre durant la séquence.

Durée de la mise en œuvre : 6 heures.

Évaluations prévues :

- Formatives : validation par confrontation en binômes lors des séances 1 à 3.
- Sommative : le degré d'approfondissement étant insuffisant à l'issue de ce premier travail, la compétence n'est pas évaluée de manière sommative à l'issue de la séquence. Un travail d'argumentation est proposé.